

Le 15 décembre 2021

Bonjour à tous,

L'année 2021 se termine et nous nous efforçons de préparer l'année 2022 dans les meilleures conditions possibles.

Nous ne pourrons pas utiliser la Maison des Associations, transformée en centre de vaccination COVID jusqu'au mois de février. **Impossible de vous rendre au secrétariat.**

Il nous a fallu trouver d'autres solutions, et nous vous demandons de **lire avec la plus grande attention les consignes ci-dessous.....**

1 – Adhésion à l'Association + Fiche d'inscription (jointe au présent courrier)

Adhésion : Faire 1 chèque libellé à l'ordre de La Joie de Vivre : 30 € si vous habitez Mérignac - 36 € dans la Métropole – Au dos du chèque, notez : « adhésion »

Remarque : le tarif de 30 ou 36 € restera le même pour toute l'année.

Fiche : Bien remplir la fiche d'inscription **le plus lisiblement possible**. Si vous avez un accès à internet, **donnez-nous votre adresse e-mail** car c'est le seul moyen de vous contacter pour des informations urgentes.) **N'oubliez surtout pas de cocher les cases situées en fin de fiche.**

Remettez ce chèque + la fiche d'inscription au ou à la responsable de l'activité que vous pratiquerez en premier dans l'année. :

Gym : Jeanne Tarby - **Œnologie** : Philippe VILLENAVE - **Généalogie** : Paulette PRIEUR -
Histoire : Patricia LAFONTAN - **Dessin** : Chris VALLET - **Peinture** : Colette ALRAN –
Bridge : Alain MUSELLI - **Tarot** : Marie-Christine DURON — **Pétanque** : "Philippe VILLENAVE –
Photo : Alain THUILLIER – **Marche nordique** : Jean-François LALANDE –
Anglais : François VINCHES – **Tai chi –qi gong** : Hélène LABBÉ (sur place au début du cours) - **Relaxation Sophrologie** : Annie TINCHON (sur place au début du cours)

2 – Chèques de participation aux activités

Vous réglerez votre participation **auprès de la (ou du) responsable lors de votre première séance.**

3 - Si vous pratiquez plusieurs activités :

Par exemple : vous êtes inscrit au dessin + à l'œnologie.

- 1- Au 1^{er} cours de dessin vous payez votre adhésion (30 ou 36 €) + les 3x20 € par trimestre de dessin
- 2- A la 1^{ère} séance d'œnologie, vous payez les 3x35 € par trimestre d'œnologie, et signalez que vous avez déjà payé l'adhésion à l'association.

4 - Pour les activités Marche et Randonnée

Une permanence est organisée à la salle de l'amitié de Capeyron le :

Jeudi 6 janvier 2022 de 9h30 à 12h et de 14h30 à 16h30

Dans le strict respect des gestes barrière : entrée côté jardin et sortie côté rue.

5 – Pour les personnes qui ne participent à aucune activité

Mais qui veulent adhérer à l'association pour les sorties mensuelles, voyages, places de cinémas etc., vous devrez déposer votre chèque d'adhésion + fiche d'inscription dans la boîte aux lettres de la Maison des Associations située à l'extérieur à l'entrée du parking à droite.

Pour tout paiement, notez bien au dos des chèques l'activité à laquelle ils se rapportent (ex : adhésion annuelle, dessin 1er trimestre, dessin 2^{ème} trimestre dessin 3^{ème} trimestre ,etc...)

Vous avez peut-être remarqué que les tarifs sont identiques à ceux des années passées, l'association ayant décidé de ne pas pénaliser ses adhérents par des nouvelles augmentations.

Une exception cependant : nous demandons une participation symbolique de 5 € par an pour les activités jusqu'alors gratuites : Bridge, marche nordique, pétanque, photo, tarot. Notre assurance nous demande une comptabilité stricte du nombre de participants à chacune des activités de façon à être couverts en cas de problème.

Nous sommes conscients que l'année 2022 ne commencera pas exactement comme nous l'espérions tous...

Nous avons bon espoir, et vous remercions pour votre indulgence et le soutien que vous nous apportez par votre participation.

Nous vous souhaitons une bonne fin d'année.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Amicalement,

La Présidente,

Annie TINCHON